

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Processus de formation et de recherche** **2022-2023**

Code T.TS.SO359.F1.F.22	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☒ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langues(s)
6 ECTS	☒ français

Volées :
PT 2022, EE 2022, TP 2022

Semaines 38 à 22
Lundi ou mardi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences

2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs

Au terme du module, chaque étudiant-e sera capable de/d':

- Documenter et s'approprier son Portfolio pour communiquer, se positionner, interroger le sens et soutenir son projet de formation.
- Identifier ses compétences et déterminer son projet de formation.
- Questionner son rapport à la construction des savoirs et argumenter ses propres modalités d'apprentissage.
- Décrire et employer les principales sources documentaires pour la formation en travail social.
- Réaliser une recherche documentaire et écrire un texte en respectant les normes en la matière (structure, citations, bibliographie, écriture inclusive, etc.).
- Formuler et défendre un point de vue tant par oral que par écrit, en tenant compte des publics et des contextes d'intervention.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***Contenus

- Analyse de l'expérience (récit oral et écrit) et développement de compétences.
- Introduction aux courants de l'analyse de l'activité
- Conception de son projet de formation et inscription dans le processus de formation pratique.
- Introduction à l'outil portfolio.
- Introduction à l'écriture scientifique et à la méthodologie documentaire.

Dans le module F1 "Processus de formation et de recherche", les étudiant-e-s sont amené-e-s à développer une posture d'apprenant-e-s, leur permettant de s'organiser et de se situer face à la construction de différents types de savoirs, dans une formation basée sur le principe d'alternance. Cette posture doit faciliter la construction d'une identité professionnelle, qui s'exerce tant dans l'environnement de l'école que sur la place de travail au contact direct des réalités professionnelles.

Dans ce but, le module F1 permet aux étudiant-e-s de se questionner, individuellement et en groupe, sur leurs propres « expériences » : en quoi un « vécu » peut-il être considéré comme étant suffisamment intégré, incarné, pour pouvoir être considéré comme de l'"expérience", source d'apprentissage ? Une introduction aux courants de l'analyse de l'activité permet de saisir la complexité des situations professionnelles.

Outre l'analyse de leurs expériences déjà réalisées et une recherche active d'une place de formation pratique, la construction du Projet de formation requiert l'acquisition et la mobilisation de ressources méthodologiques de première importance : la capacité à chercher et à traiter des sources bibliographiques et documentaires, de synthétiser lesdites sources et produire une analyse critique, scientifiquement valable, permettant de construire leurs propres points de vue, argumentés, sur des objets d'étude.

Le travail d'écriture a donc une place centrale tout au long du déroulement du module, dans des modalités diversifiées. Dans le récit écrit d'expérience, les étudiant-e-s relatent leurs expériences singulières, leurs manières d'élaborer un vécu considéré comme une source d'apprentissage pour soi. Le récit écrit permet aussi un travail de décentration par rapport à soi, en tenant compte notamment des apports des autres membres de son groupe et de l'enseignant-e référent-e du groupe.

Par le biais de la recherche et la mobilisation de sources documentaires, il s'agit pour les étudiant-e-s d'apprendre à chercher, catégoriser et hiérarchiser lesdites sources. Par le biais de l'acquisition de codes de l'écriture scientifique, elles et ils sont introduit-e-s à la construction et l'expression de leurs propres points de vue et ceux d'autrui, selon une argumentation qui suit la logique scientifique.

En synthèse, si les deux démarches d'écriture sont qualitativement et méthodologiquement différentes, la visée principale est commune: permettre aux étudiant-e-s de structurer leur pensée, de se positionner et prendre de la distance par rapport à leurs préconceptions.

L'élaboration et l'écriture de leurs propres Projets de formation sont l'aboutissement du module F1. Ledit projet nécessite un travail de repérage de ressources et de compétences qui doivent accompagner et être « mises au service » de la première période de formation pratique.

Pour tenir compte de l'ensemble des dimensions évoquées, imbriquées les unes aux autres, le module F1 est organisé en deux axes :

- Analyse de l'expérience et conception de projet de formation pratique :

Le développement d'une posture d'apprenant-e, notamment par le biais d'analyses de l'expérience, d'études de textes ainsi que par la formulation d'un projet de formation.

- Introduction à l'écriture scientifique et à la méthodologie documentaire :

L'acquisition d'outils et de méthodes pour la formation par le biais d'un texte argumentatif, d'une recherche documentaire et d'une fiche de lecture.

Tant les objectifs généraux que les compétences visées montrent l'imbrication entre les deux axes traversant le module F1. En effet, les apprentissages réalisés sur le plan de la structuration de sa pensée et de son expression orale et écrite, l'outillage méthodologique dans la recherche documentaire et la formulation d'une réflexion critique à partir de textes scientifiques sont indispensables à la réalisation du processus de formation et de recherche.

L'outil d'apprentissage portfolio est mobilisé pour soutenir l'ensemble de cette démarche, qui va accompagner l'étudiant-e tout au long de sa formation.

Formes d'enseignement

- Cours ex cathedra.
- Séminaire de groupe.
- Portfolio.
- Séminaire de lecture et d'écriture scientifique.
- Ateliers bibliothèque.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en quatre parties :

- Évaluation formative : analyse de l'expérience : récit oral et écrit (Axe 1).
- Évaluation formative : exercice d'écriture (Axe 2).
- Évaluation sommative (Axe 1) : écriture d'un Projet de formation : ressources et compétences au service de la FP (travail écrit individuel, à remettre au plus tard le **lundi 12 juin 2023 à 17h00**).
- Évaluation sommative (Axe 2) : écriture d'un texte argumentatif référencé (travail écrit individuel, à remettre au plus tard le **mardi 10 janvier 2023 à 17h00**).

Pré-requis

- Participation active à la mise en place du portfolio comme outil de développement des compétences.
- Présentation d'un récit oral.
- Présentation d'un récit écrit.
- Exercice d'écriture (fiche/ note de lecture).
- Signature et remise du formulaire relatif à la charte de déontologie en matière de citations et d'exploitation de sources diverses.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, l'étudiant-e se présente à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un travail écrit individuel à remettre pour **le lundi 21 août 2023 à 17h00**.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Bibliographie indicative

Bourgeois, E., & Nizet, J. (1997). *Apprentissage et formation des adultes*. Paris : Presses universitaires de France. Lire les pages 139 à 154.

Foudriat, M. (1998). Trajectoire socio-professionnelle, projet de formation et rapport à la formation. In C. Humbert (Dir.), *Projet en action sociale*. Entre contraintes et créativité (pp. 221-242). Paris : L'Harmattan.

Giordan, A. (2016). *Apprendre !* Paris : Belin.
Lire les pages 155-169 ("Apprendre, une activité d'élaboration de sens").

Jay, E. (2013). Dépasser l'opposition entre théorie et pratique pour penser la place de l'expérience dans la formation des travailleurs sociaux. *European Journal of Science Education*, 24/25, 64-67.

Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous besoin ? *Soins cadres*, 41, 20-22.

Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par alternance. *Éducation permanente*, 193, 53-62.

Mezzena, S. (2011). L'expérience du stagiaire en travail social : le point de vue situé de l'activité. *Pensée plurielle*, (1), 37-51.

Trémintin J. (2007). La force des représentations dans le champ du travail social. *Lien Social*, 824. Récupéré de <https://www.lien-social.com/La-force-des-representations-dans-le-champ-du-travail-social>

Titres des éventuelles recherches liées

Recherche FNS. Div I (Sciences humaines et sociales) (novembre 2019 - octobre 2023)
Dominique Trébert (Dir.), avec la collaboration de Marianne Zogmal, Camille Montefusco, Matthieu Krafft, Lucie Duguay, Luc Jeanrenaud, Alexandra Nguyen.
Dimensions collectives de l'accompagnement en formation : analyse de l'activité des praticien-ne-s formateurs-trices HES-SO dans les domaines du travail social et de la santé et conception de modules de formation continue.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

TREBERT Dominique et RUSSI Umberto

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Rapports sociaux et inégalité** **2022-2023****Code**

T.TS.SO359.F2.F.22

Type de formation *☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS**Niveau**

- ☒ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique

☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- ☒ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- ☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☒ semestre d'automne
☐ Autres

2 Organisation**Crédits ECTS *****6 ECTS**

Volées :

PT 2022, EE 2022, TP 2022

Semaines 38 à 51

Mardi

Langues(s)☒ français**3 Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- expliquer les principaux concepts de quatre approches/disciplines en sciences humaines et sociales qui permettent de penser "les inégalités" et "rapports sociaux" : la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale ;
- associer les concepts aux courants disciplinaires et sous-disciplinaires auxquels ils sont rattachés ;
- illustrer les concepts et les appliquer à des réalités de la vie de tous les jours en lien avec le travail social, en particulier avec des situations se référant aux thématiques famille/vieillesse/handicap ;
- expliquer la place qu'occupent les actions et représentations des travailleuses sociales et travailleurs sociaux dans la production, reproduction voire réduction des inégalités.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module se déroule sur deux axes :

Axe 1 : Approches/disciplines - cours en plénières

Les cours en plénières s'organisent autour des quatre approches/disciplines présentées: la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale. Pour chaque approche/discipline, des concepts principaux seront définis et expliqués. Les concepts présentés seront associés aux auteur-e-s et aux courants, notamment historiques, dans lesquels ils s'insèrent.

- Les concepts présentés en sociologie seront (liste non exhaustive) : classes sociales, capitaux, socialisations, habitus/dispositions plurielles.
- Les concepts présentés en études genre seront (liste non exhaustive): genre et études genre, socialisation différenciée, habitus, naturalisation/biologisation du social, bi-catégorisation et (hétéro)sexisme.
- Les concepts présentés en psychologie seront (liste non exhaustive): développement physique, cognitif, socioaffectif de l'individu tout au long de la vie, introduction aux notions de "trouble" et de "handicap".
- Les concepts présentés en psychologie sociale (liste non exhaustive): représentations sociales et construction de la réalité, stéréotypes, préjugés et discriminations.

Des exemples seront proposés : ils permettront d'illustrer la manière dont les concepts présentés constituent des clefs de lecture qui ouvrent et oeuvrent à la compréhension des rapports sociaux et des inégalités. Les exemples visent également à introduire certains contenus travaillés dans les ateliers thématiques.

Axe 2 : Ateliers thématiques - travail en sous-groupe

Trois thématiques à choix - famille, handicap, vieillesse - seront traitées dans le cadre d'ateliers pour lesquels les étudiant-e-s seront réparti-e-s dans une des 3 thématiques. Chaque atelier thématique sera mené avec un groupe composé de 20 à 30 étudiant-e-s. L'objectif principal des ateliers est d'articuler les thématiques avec certains concepts présentés dans l'axe 1. Le travail sera réalisé sur la base de réflexions et d'analyses élaborées à partir de textes, de supports audio-visuels ou de vignettes.

Formes d'enseignement

Les formes d'enseignement du module se baseront sur des cours en plénière et des ateliers en groupe de 20-30 étudiant-e-s.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties obligatoires qui se réfèrent à chacun des axes.

Axe 1 :

Examen écrit et individuel sur table sans documentation le **mardi 31 janvier 2023 (semaine 5)**.

Axe 2 :

Travail collectif écrit en sous-groupes à rendre au plus tard le **mardi 17 janvier 2023 (semaine 3)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel sur table composé de deux parties obligatoires :

- une question en lien avec les disciplines/approches
- une question concernant l'atelier thématique suivi

L'examen se déroulera le **mardi 30 mai 2023 (semaine 22)**.

- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques****9 Bibliographie**

Pour chaque approche/discipline et pour chaque thématique, une bibliographie complète ainsi qu'une liste des recherches menées en lien avec les thématiques abordées en cours est disponible sur Moodle.

10 Enseignants

Bertho Béatrice
Charvoz Linda
Delay Christophe
Dimitrova Nevena
Gabarel Pascal Eric
Golay Dominique
Hugentobler Valérie
Ischer Melissa
Konan N'Dri Paul
Magalhães de Almeida António
Mc Cormick Marie
Sans enseignant
Veyre Aline



Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Nom du responsable de module *

DELAY Christophe

Descriptif validé le *

16 juin 2022



Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention** **2022-2023****Code**

T.TS.SO359.F3.F.22

Type de formation *☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS**Niveau**

- ☒ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique

☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- ☒ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- ☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☒ semestre d'automne
☐ Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS ***

6 ECTS

Langues(s)☒ français

Volées :

PT 2022, EE 2022, TP 2022

Semaines 38 à 51

Lundi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences :

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Décrire les concepts fondateurs de 2-3 méthodologies d'intervention qui font référence pour le travail social.
- Différencier les enjeux méthodologiques et déontologiques dans les approches individuelle et collective.
- Organiser et expérimenter un dispositif d'observation professionnelle cohérent et pertinent.
- Produire des observations qui sont utilisables pour l'intervention sociale et en cohérence avec les modèles de référence.
- Expliciter les modalités et les enjeux de la participation des publics dans l'intervention.
- Expliquer le concept de réflexivité et l'appliquer lors d'une intervention sociale.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***Contenu :

Ce module va permettre aux étudiant·e·s de se familiariser avec des modèles d'intervention significatifs en travail social et de comprendre comment organiser des pratiques de l'observation pertinentes et cohérentes avec les théories de référence abordées dans les cours et ateliers. Les cours du module F3 vont permettre aux étudiant·e·s de développer une posture professionnelle, critique et cohérente avec les enjeux de l'intervention sociale. Les concepts et les notions suivantes seront traités et discutés avec les étudiant·e·s lors des ateliers et des séminaires :

- La théorie générale des systèmes (Von Bertalanffy, 1972)
- La théorie de la communication (Watzlawick, l'Ecole de Palo Alto)
- La double contrainte (Haley, 1956)
- La deuxième cybernétique (Von Foerster, 1973) et le constructivisme
- Les concepts de base du modèle TCC (Thérapie cognitive comportementale) : conditionnement classique, conditionnement opérant
- L'histoire de l'action communautaire et les enjeux actuels de l'action communautaire
- La posture professionnelle induite par l'action communautaire et la construction d'un point de vue argumenté sur l'action communautaire comme modèle dans le travail social
- Méthodologie de l'observation
- Elaborer de l'information à partir des observations et tenter d'objectiver son point de vue, travailler avec des grilles d'observation et construire une grille en lien avec le terrain

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Séminaires et ateliers
- Travail en sous-groupes
- Travail personnel et/ou en sous-groupe sur la base de vignettes cliniques
- Analyse de textes
- Classe inversée
- Forums de discussion

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation sera organisée en deux parties. La première est intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives. La deuxième se déroulera sur Moodle le **lundi 30 janvier 2023 (semaine 5)**. Les modalités précises des évaluations ainsi que les échéances seront annoncées lors du 1er jour du module.

Prérequis :

Répondre aux travaux demandés et aux exigences qui seront annoncées lors du premier jour du cours. Une liste de ces prérequis sera déposée sur la plateforme Moodle du module F3.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel le **lundi 19 juin 2023 (semaine 25)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation8 **Remarques**9 **Bibliographie**

Voir la liste sise sur Moodle et distribuée lors de l'introduction du module.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Berger Jean-Claude
Brossy Joëlle
Charvoz Linda
Delay Christophe
Desrosiers Julie
Girardet Khedidja
Guignard Michèle Laure
Guillaume-Gentil Pierre
Kapsaridi Afrodite
Krafft Matthieu
Kuehni Morgane
Loup Amiguet Isabelle
Mayor Stéphane
Mc Cormick Marie
Mellina Joël
Mercolli Mauro
Papaevangelou Romain
Rakoczy Agnès
Stegmüller Sarah Laura Anne
Tironi Yuri
Vacataire1
Vacataire2
Veyre Aline

Nom du responsable de module *

MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1	Intitulé du module	Discipline et profession du travail social	2022-2023
---	--------------------	--	-----------

Code T.TS.SO359.F4.F.22	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

2	Organisation	
---	--------------	--

Crédits ECTS *	Langues(s)
-----------------------	-------------------

6 ECTS

Volées :
PT 2022, EE 2021, TP 2021Semaines 38 à 51
Jeudi ou Vendredi

3	Prérequis
---	-----------

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *
---	---

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Identifier et contextualiser des définitions du travail social
- Identifier les principaux métiers du travail social : leur histoire, leurs champs d'intervention, leurs missions ainsi que leurs associations professionnelles
- Identifier les enjeux du travail social comme discipline
- Contextualiser historiquement le travail social
- Mobiliser la sociologie des professions pour discuter des enjeux autour de la professionnalisation du travail social
- Comprendre le concept de division sexuée du travail
- Restituer par écrit les thèses d'un article scientifique
- Argumenter oralement en public

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Dans le cadre de ce module, nous commencerons par réfléchir sur ce qu'est le travail social : comment et par qui est-il défini aujourd'hui ? Nous aborderons des enjeux autour de cette définition du travail social, en insistant sur l'importance de contextualiser et d'explicitier ses finalités et ses missions, mais nous porterons aussi une attention sur les conditions d'exercice des professionnel-le-s du travail social et une réflexion sur la constitution de ce dernier en discipline académique. Nous traiterons ainsi des transformations du rôle attribué au travail social, à la lumière de la reconfiguration des contextes sociaux, politiques et économiques et des rapports sociaux. Nous porterons une attention particulière à la place des rapports sociaux de classe et de genre, en nous intéressant plus spécifiquement à la division sexuée du travail qui opère dans et par le travail social, ainsi que les enjeux du travail de care pour le travail social. Cette perspective et ces objectifs transversaux seront abordés autour de trois axes :

1. Théories et discipline du travail social : la première partie du cours s'attachera à définir le travail social et à présenter divers types de pratiques du travail social (de maintien ou émancipateur), à définir les enjeux, les conditions d'exercice et les dilemmes de ces types de travail social, ainsi que leurs effets sur les destinataires du travail social. La deuxième partie s'attachera davantage à montrer comment le travail social se construit aussi en tant que discipline et contribue à produire des savoirs inhérents à cette dernière.

2. Histoire : l'analyse sociohistorique doit permettre aux étudiant-e-s d'appréhender des enjeux autour de la construction et des transformations du travail social. Il s'agira d'insister sur l'importance de contextualiser l'intervention sociale et de mettre en évidence des débats, conflits et consensus qui ont accompagné le processus de professionnalisation du travail social au cours du 20^e siècle.

3. Sociologie des professions : le cours vise à présenter aux étudiant-e-s certaines approches, notions et concepts clés issus de différents courants théoriques de la sociologie des professions. Il reviendra sur les processus de professionnalisation en général et dans le champ du travail social en particulier et mettra l'accent sur certains enjeux actuels de ce domaine d'activité.

Outre les cours en plenum, des ateliers en petits groupes d'une vingtaine d'étudiant-e-s offriront un accompagnement dans la lecture, l'analyse et la restitution de la pensée d'auteurs et autrices d'articles scientifiques. Dans l'objectif d'aborder la présentation des champs professionnels du travail social, les étudiant-e-s seront amené-e-s à travailler sur la présentation d'une institution sociale spécifique sur la base d'écrits scientifiques et institutionnels. Ils et elles pourront approfondir leurs connaissances dans un moment de rencontre avec les travailleurs et travailleuses sociales de ladite institution.

Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra

Ateliers en groupes d'environ 20 étudiant-e-s (séminaires de lecture et encadrement des étudiant-e-s pour leur présentation orale)

Travail de groupe

Un moment de travail en groupe en présence de professionnel-le-s du TS

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Présentation orale de groupe autour d'une institution, **l'après-midi du jeudi 15 décembre 2022.**
- Travail de validation écrit individuel à remettre au plus tard **le jeudi 19 janvier 2023 à 12h.**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un **examen oral** qui aura lieu le **jeudi 15 et le vendredi 16 juin 2023**
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation8 **Remarques**9 **Bibliographie**

La bibliographie sera mise à disposition sur Moodle.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 Enseignants

Arbel Anouk
Bendjama Rebecca
Calame Marie
Clerc Karine
Csupor Isabelle
De Vargas Hélène
Delay Christophe
Depallens Raphaël
Eggimann Véronique
Favre Elise
Guignard Michèle Laure
Guillaume-Gentil Emmanuelle
Klay Justine
Kolb Réka
Kuehni Morgane
Lambelet Alexandre
Leresche Frédérique
Magalhães de Almeida António
Malatesta Dominique
Malbois Fabienne
Masciulli Vincent
Masciulli Jung Aurélie
Meigniez Maëlle
Mercolli Mauro
Meyer Amneris
Montavon Clémentine
Papaevangelou Romain
Pedraza Olivares Séverine
Piecek Monika
Proano Veloz Mirian Johanna
Pulzer Noémie
Quercia Francesca
Regamey Caroline
Russi Umberto
Sans enseignant
Togni Carola
Trebert Dominique
Vacataire1

Nom du responsable de module *

TOGNI Carola et Csupor Isabelle

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Cadres éthique, déontologique et juridique de l'intervention** **2022-2023****Code**
T.TS.SO359.F5.F.22**Type de formation ***
☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS**Niveau**

- ☒ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique

☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- ☒ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- ☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☒ semestre d'automne
☐ Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS *****6 ECTS**Volées :
PT 2022, EE 2021, TP 2021Semaines 38 à 51
Jeudi ou Vendredi**Langue(s)**

- ☒
- français

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Identifier et nommer les valeurs qui fondent l'action de chaque professionnel-le en travail social.
- Expliquer les cadres juridiques de l'intervention en travail social (droit des personnes, droit de la famille et responsabilité pénale)
- Repérer et apprécier les tensions inhérentes à chaque intervention sociale et les questionnements d'ordre éthique (enjeux et dilemmes) en se basant sur les étapes d'un processus de délibération.
- Construire et exercer son positionnement professionnel en articulant éthiques de la responsabilité et de la conviction.
- Façonner son éthique professionnelle (construire son argumentation éthique) en la conjuguant avec les cadres juridique et déontologique de l'intervention en travail social.
- Examiner (décomposer) le processus de construction d'une norme et apprécier la discussion entre éthique, morale et droit.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***Contenu

Ce module a pour objectif d'aider les étudiant·e·s à développer les outils qui leur permettront de répondre à une question: que faut-il faire pour bien faire ? Se poser cette question, impossible à éluder dans le travail social, c'est aussi questionner la visée du travail social et de ce qu'il est utile, bon et juste d'entreprendre.

Pour saisir et prendre en compte la complexité du champ social, les étudiant·e·s sont invité·e·s à mailler trois dimensions :

- une dimension juridique : les étudiant·e·s devront acquérir les notions de base théoriques / générales du droit et cela autour de thématiques bâties sur des situations concrètes. Elles et ils bénéficieront d'une introduction au droit, aux droits humains et aux droits des personnes, au droit de la famille, au droit pénal et à la responsabilité pénale.

- une dimension éthique : les étudiant·e·s seront invité·e·s à questionner leurs valeurs et celles du travail social ; développer une réflexion personnelle sur le rôle et l'usage de l'éthique dans le travail social (visée éthique) ; discuter des outils tels que la délibération éthique (une méthode leur permettant d'appréhender des situations comportant un dilemme éthique leur sera présentée) et s'initier à l'éthique de la discussion.

- une dimension déontologique : à partir de situations comportant un dilemme éthique, les étudiant·e·s seront invité·e·s à questionner le sens de l'éthique professionnelle et penser les notions d'investissement personnel et de sens de l'action dans le travail social, en articulant éthique de la responsabilité et de la conviction, tout en inscrivant et discutant leurs réflexions dans le *Code de déontologie d'Avenir Social*.

Dans ce module, nous souhaitons que les étudiant·e·s acquièrent une grammaire et un vocabulaire juridico-éthique qui leur permettra de développer un questionnement critique, personnel et professionnel, dynamique, en contexte, fondé et centré sur des questions d'éthique.

Formes d'enseignement

Le module comprendra des cours théoriques en plenum, du travail en ateliers sous la conduite d'un·e responsable, des articles à lire et du travail encadré.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation continue composée de :

- un dossier écrit collectif (travail d'approfondissement) sera à déposer sur la plateforme moodle du module au plus tard le **vendredi 23 décembre 2022 à 18h00 (semaine 51)**.
- un examen sur table (QCM), en version papier ou informatisée, sera à passer le **vendredi 3 février 2023 (semaine 5)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un travail écrit individuel à rendre au plus tard le **vendredi 21 avril 2023 (semaine 16)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation8 **Remarques**

9 **Bibliographie**Bibliographie

AvenirSocial (2010). *Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s*. AvenirSocial.

Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail : la mort dans les relations professionnelles*. Éditions de l'EESP.

Bouquet, B. (2017). *Éthique et travail social, une recherche de sens*. (3e éd.). Dunod.

Deonna, J. & Tieffenbach, E. (Dir.). (2018). *Petit traité des valeurs*. Ithaque.

Eribon, D. (2018). *Principes d'une pensée critique*. Fayard.

Foucault, M., Lorenzini, D. & Fruchaud, H.-P. (Dir.). (2015). *Qu'est-ce que la critique ? suivi de La culture de soi*. VRIN.

Fuchs, E. (1996). *Comment faire pour bien faire ? : introduction à l'éthique*. Labor et Fides.

Guillod, Olivier ; Burgat, Sabrina (2018). *Droit des familles*. Helbing Lichtenhahn.

Jeanrenaud, C., Meigniez, M., Malatesta, D. & Magalhães de Almeida, A. (2019, 26 août). Un collectif 2.0 pour les sans-abris à Lausanne. Reiso. <http://www.reiso.org/document/4826>

La Gasnerie, G. (2018). *Penser dans un monde mauvais*. Paris : Presses Universitaires de France.

Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (Dir.). (2020). *L'accompagnement social et la mort*. Éditions HETSL.

Meier, P. & Stettler, M. (2019). *Droit de la filiation*. Schulthess.

Meier, P. (2016). *Droit de la protection de l'adulte*. Schulthess.

Divers autres textes de référence (articles scientifiques, brochures et autres supports) sont distribués et/ou mis à disposition des étudiant-e-s par les enseignant-e-s.

Titre des recherches

Les titres des recherches seront mis à dispositions sur moodle.

10 **Enseignants****Nom du responsable de module ***

DE MEYER Patricia et MAGALHÃES de ALMEIDA António

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Engagement personnel et professionnel 2022-2023

Code T.TS.SO359.F10.F.22	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☒ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres

2 Organisation Crédits ECTS *

6 ECTS **Langues(s)**
☒ français

Volées :
PT 2022, EE 2021, TP 2021

Semaines 38 à 22
Vendredi

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Identifier les différentes dimensions de l'intimité en lien avec le travail social
- Reconnaître et expérimenter les dimensions corporelle, cognitive, émotionnelle et sociale dans la relation à soi et à l'autre en travail social
- Identifier leurs propres ressources et limites dans ces dimensions
- Identifier leurs besoins en matière de professionnalisation

5 Contenu et formes d'enseignement *

S'engager en travail social, c'est mettre en jeu une part intime de nous-même, c'est aussi rencontrer l'intimité des bénéficiaires, du nourrisson à la personne âgée. Notre culture, nos représentations, notre propre parcours, notre éducation contribuent à forger notre rapport à l'intime. Tout au long de ce module, les étudiant-e-s pourront se familiariser avec les dimensions subtiles et complexes des 6 thématiques suivantes en lien avec le travail social :

- Intimité et travail social
- Corps et travail social
- Emotions-Résonances
- Santé au travail/études
- Rapport à l'argent
- Violences
- Sexualités

Afin de permettre une bonne continuité sur l'ensemble des deux semestres, la structure de chacune des journées du module sera la même :

Le matin :

- pléniums : la journée débutera par des apports théoriques en plénum sur une des thématiques.
- ateliers-débats : nous poursuivrons le travail en ateliers en petits groupes (20 étudiant-e-s) pour pouvoir expérimenter, débattre, prendre ces thématiques à bras le corps et co-construire le savoir sur la base des apports théoriques vus en plénum.

Les après-midis: en groupe de 20 étudiant-e-s

- ateliers d'expression créatrice : avec une équipe d'intervenant-e-s formé-e-s à l'expression artistique.
- ateliers d'expression théâtrale : avec une équipe de comédien-ne-s formé-e-s au théâtre de l'opprimé.

Ces ateliers d'expression, stimuleront les 5 sens, en articulant imaginaire, sensorialité, émotions et corporéité. Les étudiant-e-s pourront expérimenter, se rendre réceptifs à ces thématiques liées à l'intime, dans l'objectif de devenir conscient-e-s des différentes réalités et de développer des attitudes en adéquation avec les valeurs du travail social. Ces ateliers d'expression nécessiteront la présence engagée (corporelle, émotionnelle et sensorielle) des étudiant-e-s afin de pouvoir ressentir, expérimenter et apprendre tout en créant un sentiment d'appartenance positive à un groupe de futur-e-s travailleur-euse-s sociaux. Tout au long du module, chaque étudiant-e tiendra un journal de bord personnel et confidentiel où il-elle pourra consigner son itinéraire, ses découvertes, ses réflexions.

Aucune compétence artistique ou théâtrale préalable n'est requise. Ce module est avant tout une exploration personnelle et collective qui permettra d'initier et de développer un travail réflexif sur soi, un voyage intérieur, mais également un voyage vers l'autre et les interactions en situation professionnelle.

Ce module étant expérientiel, la présence des étudiant-e-s est requise.

Un travail écrit faisant la synthèse des apprentissages personnels, sur la base du journal de bord, des expériences et de la théorie abordée, sera demandé à l'issue du module.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Ateliers-débat
- Ateliers d'expression en arts plastiques
- Ateliers d'expression théâtrale
- Tenue d'un journal de bord personnel sur la totalité du module

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties qui s'additionnent :

- Évaluation sommative : participation engagée aux 8 jours du module par l'obtention de points pour chaque atelier.
- Évaluation sommative : travail écrit individuel de 4 pages à remettre pour le **mercredi 17 mai 2023 à 8h00 au plus tard**.

La note finale est composée du cumul des points de présence engagée et des points obtenus au travail écrit.

Les étudiant-e-s qui n'auraient participé à aucun atelier obtiennent la note F et doivent répéter le module l'année suivante.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F,

- les points de présence accumulés pendant les 8 jours du module restent acquis. L'étudiant-e dépose durant la même année académique un travail écrit de répétition à rendre pour le **vendredi 25 août 2023 à 12h00**.
- Les étudiant-e-s qui n'auraient participé à aucun atelier du module doivent répéter le module l'année suivante.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Arbel Anouk
 Burgos Audétat Sofia
 Csupor Isabelle
 de Meyer Patricia
 Delay Christophe
 Eggimann Véronique
 Felix Aline
 Frund Robert
 Gindroz Venezia Carole
 Gonet-Wehrli Perrette
 Guerdat Ophélie
 Haunreiter Katja
 Jetzer Anne
 Klay Justine
 Labarrière Simon
 Lasserre-Gobin Shashi
 Morier-Genoud Pascal
 Naito Agathe
 Remy Reverdin Isabelle
 Ros Jenny
 Vasey Rosalie

Nom du responsable de module *

ARBEL Anouk

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Crédits libres 2022-2023

Code T.TS.SO359.CL.F.22	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☐ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☒ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**

3 ECTS

PT 2022, EE 2022 et TP 2022

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.

Objectifs :

- Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.
- Valoriser les engagements associatifs en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant.
- Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e-s professionnel-le-s du travail social.
- Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESpacelibre, REESpire, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire.
- Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.
- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.
- Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.).

Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, **soit le 3 décembre 2024**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 1er décembre 2026**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERGER Jean-Claude

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 1** **2022-2023****Code**

T.TS.SO359.FP1PT.F.22

Type de formation *☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS**Niveau**

- ☒ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique

☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- ☒ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- ☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☒ Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS *****27 crédits ECTS**

- La partie formation "terrain" équivaut à **24 ECTS**
- La partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

Langues(s)☒ français

Volées : PT 2022

Semestres 1 à 3

Sem. 1 : Automne 2022

(préparation à la formation pratique 1)

Sem. 2 : Printemps 2023

(préparation à la formation pratique 1)

Sem. 3 : Automne 2023 (période de formation pratique 1)3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☐ Pas de prérequis
☒ Autres

Autres prérequis

- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique aux semestres 1, 2 et 3.
- Trouver une place de formation pratique en respectant les règles de recherche figurant dans le document « règles relatives à la recherche de place de formation pratique » et rendre les formulaires ad hoc avant le 14 juin 2023.
- Se présenter à la permanence obligatoire.
- Avoir trouvé un-e superviseur-e avant le début de la période de formation.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant-e devra répéter son module au semestre d'automne 2024.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs pour la partie "terrain":

A l'issue de cette partie du module l'étudiant-e sera capable de/d' :

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein l'institution ou service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e sera capable de/d' :

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il-elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, s'interroger le sens de cette dernière en se référant aux notions de jugements de beauté et de jugement d'utilité ainsi que de plaisir et souffrance au travail (domaines cognitif et affectif).

Contenu pour la partie "terrain":

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain":

Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Travail en atelier. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social"):

1. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation.
2. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2ème partie** (au plus tard **6 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
6. Attestation de 10 heures de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement** selon les consignes données au début des cours de la partie intégration du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre **à une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 3ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 au semestre 5 y compris la partie "intégration".

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

8 Remarques

Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 10 heures de supervision effectuées.

9 Bibliographie

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *
BERTOCCHI Silvie

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André